

Livret 2022-2023



UN CLUB, UNE FAMILLE...

CODE D'ETHIQUE SPORTIVE

Un Code d'éthique sportive part du principe que les considérations éthiques à l'origine du fair-play ne sont pas un élément facultatif mais, au contraire, sont essentielles à toute activité sportive ainsi qu'à toute gestion dans le domaine du sport et qu'elles s'appliquent à tous les niveaux de compétence et d'engagement de l'activité sportive, aussi bien aux activités récréatives qu'au sport de compétition.

Un Code fournit un solide cadre éthique pour lutter contre les pressions exercées par la société moderne, pressions qui s'avèrent menaçantes pour les fondements traditionnels du sport qui reposent sur le fair-play, l'esprit sportif et le mouvement bénévole. Le fair-play signifie bien plus que le simple respect des règles. Il couvre les notions d'amitié, de respect de l'autre et d'esprit sportif. Le fair-play est défini comme une façon de penser et pas seulement comme un comportement à adopter. Le concept recouvre des questions relatives à l'élimination de la tricherie, de l'art de ruser tout en respectant les règles, du dopage, de la violence (à la fois physique et verbale), de l'inégalité des chances, de la commercialisation excessive et de la corruption. Le fair-play est un concept positif. Le sport est une activité socioculturelle qui enrichit la société et l'amitié entre les individus, à condition d'être pratiqué loyalement. Le sport est également une activité qui, si elle est exercée de manière loyale, permet à l'individu de mieux se connaître, de s'exprimer et de s'accomplir ; de s'épanouir, d'acquérir un savoir-faire et de faire la démonstration de ses capacités. Le sport permet une interaction sociale, il est source de plaisir et procure bien-être et santé. Le sport, pratiqué au sein d'une fédération, offre l'occasion de s'impliquer et de prendre des responsabilités dans la société.

Le fair-play est essentiel si l'on veut réussir à promouvoir et à développer le sport et l'engagement sportif. La loyauté dans le sport - le fair-play - est bénéfique pour l'individu, les organisations sportives et la société tout entière. Il est de notre responsabilité de promouvoir cet esprit - QUI JOUE LOYALEMENT EST TOUJOURS GAGNANT. (FAIR PLAY - THE WINNING WAY).

CODE D'ÉTHIQUE DES JOUEURS

- Je prends plaisir à pratiquer le sport choisi
- Je fais partie d'une équipe : je suis présent aux entraînements et aux matches
- J'ai en toutes circonstances une attitude de fair-play et de savoir-vivre (politesse, ...) vis-à-vis de mes coéquipiers et de mes adversaires
- Je respecte le coach et l'encadrement
- Je respecte les décisions du coach
- Je respecte les règles du jeu du basket et les décisions de l'arbitre
- Je respecte le matériel mis à ma disposition
- Je refuse toute forme de violence et de tricherie
- Je respecte les horaires des entraînements et de matches fixés par le coach
- Je participe et m'implique lors des différents événements organisés par le Club (soupers, ...)
- Je respecte les membres du Comité (tous bénévoles) et les décisions prises par ceux-ci

CODE D'ÉTHIQUE DES ENTRAÎNEURS

- J'encourage l'esprit d'équipe et le fair-play
- Je m'assure que les équipements et les installations sportives garantissent la sécurité des joueurs
- Je respecte les joueurs, coachs et supporters des autres équipes
- Je respecte l'intégrité physique des joueurs
- Je respecte les règles du jeu du basket et les décisions prises par l'arbitre
- Je refuse toute forme de violence et de tricherie
- J'informe les joueurs et/ou les parents des horaires d'entraînement et de matches et les préviens en cas de changement
- Je suis à l'écoute des parents et des joueurs (je relaie les demandes/questions éventuelles vers le Comité si besoin)
- J'informe le Comité de toutes informations utiles concernant la/les équipe(s) que je coache (arrêt d'un joueur, ...)
- Je communique aux parents et aux joueurs, toute information/décision relative à la vie du Club, qui les concerne
- Je participe et m'implique lors des différents événements organisés par le Club (réunion d'information, souper, ...)
- Je travaille en collaboration avec le Directeur technique et la Coordinatrice des équipes jeunes
- Je respecte les membres du Comité (tous bénévoles) et les décisions prises par ceux-ci

CODE D'ÉTHIQUE DES PARENTS

- Je veille au respect de la charte par mon enfant
- J'accompagne et encourage mon enfant lors de ses matches et/ou autres moments sportifs
- Je mets **toujours** l'accent sur le plaisir de jouer (éviter la pression des résultats et les attentes irréalistes quant à ses prestations sportives)
- J'encourage l'esprit d'équipe et le fair-play
- J'averti le plus rapidement le coach en cas d'absence de mon enfant
- Je respecte le coach qui assure seul le coaching et la gestion du groupe lors des entraînements et des matches
- Je respecte les décisions de l'arbitre
- Je refuse toute forme de violence et de tricherie
- Je m'implique dans les événements sportifs (match, tournoi, ... de l'équipe de mon enfant)
- Je m'implique dans le fonctionnement de l'équipe de mon enfant en étant présent à la table lors des matches (chrono, feuille, ...)
- Je m'implique dans le fonctionnement de l'équipe de mon enfant en lessivant les équipements
- Je participe et m'implique lors des différents événements organisés par le Club (réunion d'information, souper, ...)
- Je paye la cotisation annuelle de mon enfant et remets le certificat médical dans les délais requis
- Je respecte les membres du Comité (tous bénévoles) et les décisions prises par ceux-ci.

Programme de reprise

La pandémie de Covid-19 nous avait forcé à nous mettre à l'arrêt un long moment, suite à quoi nous vous avons proposé un programme de reprise progressif sur 6 semaines. Bien que cela soit désormais derrière nous, l'arrêt entre mai et août reste une réalité et il est important de maintenir une certaine activité physique en vue de la reprise des entraînements et des championnats. Sans être obligatoire, le suivi de ce programme est vivement conseillé pour éviter d'éventuelles blessures à la reprise.

Il est important de garder 1 jour minimum de repos entre chaque séance, tout comme il est très important d'écouter son corps.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à envoyer un mail à info@jsb-maffle.be

	Séance 1	Séance 2	Séance 3
Semaine 1 Du 27/6 au 3/07	1h de vélo	2 tours : 10 pompages 10 squats 20 abdos 10 fentes (alternées) avant	Running 20 minutes
Semaine 2 Du 04 au 10/07	Repos	2 tours : 30'' planche sur les avants bras 30'' planche sur le côté gauche 30'' planche sur le côté droit 30'' de pompages 30'' planche haute	Running 25 minutes
Semaine 3 Du 11 au 17/07	3 tours : 10 pompages 10 squats 20 abdos 10 fentes (alternées) avant	1h de vélo	Running -10 minutes échauff. -8x30 secondes sprint (30'' repos) -5 minutes cool
Semaine 4 Du 18 au 24/07	Repos	30 minutes de running	3 tours : 30'' planche sur les avants bras 30'' planche sur le côté gauche 30'' planche sur le côté droit 30'' de pompages 30'' planche haute toucher épaule opposée
Semaine 5 Du 25 au 31/7	Running -10 minutes échauff. -5x1minute sprint (1min repos) -5 minutes cool	3 tours : 10 pompages 10 squats 20 abdos 10 fentes (alternées) avant	1h de vélo
Semaine 6 Du 01 au 07/08	Running -10 minutes échauff. -10x20 secondes sprint (20 secondes repos) -5 minutes cool	3 tours : 30'' planche sur les avants bras 30'' planche sur le côté gauche 30'' planche sur le côté droit 30'' de pompages 30'' planche haute toucher épaule opposée	25 minutes de running

Cotisation annuelle

Pourquoi une cotisation ?

Maintenir un club sportif à flot coûte cher. Les cotisations interviennent en partie pour couvrir les frais imposés par la Fédération (affiliation, assurances) et divers frais de fonctionnement (rémunération des coachs, location de salle, achat et renouvellement des équipements et du matériel, paiement des arbitres, ...).

A quoi donne droit une cotisation ?

La cotisation accorde le droit d'accès aux entraînements entre août 2022 et mai 2023. Par contre c'est le coach qui valide la participation aux matches des différentes compétitions (championnat et coupes)

Paiement de la cotisation :

La cotisation est à verser sur le compte : BE31.0688.9764.0855 avec en communication : **Cotisation 2022-2023 + Nom, Prénom du joueur & catégorie**

Montant de la cotisation selon la catégorie:

Babies	120€	1 entraînement / semaine, pas de match officiel
U8 à U21	215€	2 entraînements / semaine + vareuse entraînement.
P2 & P4	160€	1 entraînement / semaine + vareuse entraînement.
Vétérans	85€	1 entraînement / semaine, pas de match officiel

⇒ Les jeunes repris en équipes Seniors s'acquittent de la cotisation de leur catégorie d'âge.

Réduction de la cotisation :

Réduction de 20€ pour le 2^{ème} membre de la même famille, 30€ pour le 3^{ème} et **gratuit** pour le 4^{ème}.

Facilités de paiement :

Les cotisations pour l'année 2022-2023 peuvent être payées dès le 1er juin.

Le **paiement peut être fractionné aux conditions suivantes :**

- **Une proposition d'étalement doit être faite auprès de president@jsb-maffle.be et elle doit être actée.**
- **Le montant total doit avoir été versé au plus tard pour le 1er octobre 2022**

Délai de paiement :

La totalité de la cotisation doit être versée pour le 30 septembre 2022. Passé ce délai, l'accès aux activités sportives (entraînements et matches) sera **suspendu** jusqu'à la perception complète de la cotisation.

Possibilité d'intervention par la mutuelle :

Les mutuelles proposent 1 intervention financière pour 1 cotisation sportive. Les modalités peuvent varier. Vous devez quoi qu'il en soit imprimer le document et le déposer dans la boîte aux lettres de la secrétaire (ou à défaut à remettre à l'entraîneur) **en y mentionnant le nom du joueur, le montant de la cotisation et la date du virement.**

!!! DATE DE CLOTURE DES COTISATIONS : 1^{ER} OCTOBRE 2022 !!!

Équipes / horaires / coaches / dates reprise

Catégories	Horaires	Matches à domicile	Coaches	Dates reprise
Maxi Basket Seniors				
Régionale 2 + U21	Mardi & jeudi 21h00 – 22h30	Samedi (A) 20h	Patrick Verdun	01/08 à 20h30
Provinciale 2 + U21	Lundi 20h – 21h30 Mercredi 19h30 – 21h	Samedi (A) 18h	David Lechène	01/08 à 20h30
Provinciale 4 + U21	Mercredi 21h – 22h30	Samedi (B) 18h	Geoffray Leclair	01/08 à 20h30
Vétérans	Dimanche à 19h		Alexandre Pairon	07/08 à 19h
Maxi Basket Jeunes				
U21 Provinciaux (2002-2004)	Lundi 20h – 21h30 Mercredi 19h30 – 21h	Samedi (A) 12h	Julien Matthys	01/08 à 20h30
U18 Provinciaux (2005-2006)	Mercredi & vendredi 18h – 19h30	Samedi (A) 10h	Jérémie Quensier	10/08 à 18h
U16 Provinciaux (2007-2008)	Mardi & Jeudi 19h30 – 21h	Samedi (B) 16h	Didier Hoyas (Paï)	23/08 à 19h30
U14 Provinciaux (2009-2010)	Lundi 17h – 18h30 Mercredi 16h30 – 18h	Samedi (B) 14h	Dennis Godin	08/08 à 17h
Mini basket				
Groupe U12 (2011-2012)	Mardi 18h – 19h30 Jeudi 16h30 – 18h	Samedi (A) 14h (Gr1) Samedi (A) 16h (Gr2)	Célia & Manu Meunier	16/08 à 18h
Groupe U10 (2013-2014)	Lundi 18h30 – 20h Jeudi 18h – 19h30	Samedi (B) 12h30	Elodie Vanbokestal	22/08 18h30
Groupe U8 (2015-2016)	Mardi & vendredi 16h30 – 18h	Samedi (B) 10h selon calendrier	Antoine De Suray, Christopher Geleyn & Yessine Boudou	23/08 à 16h30
Babies Gr1 (3 & 4 ans) Gr2 (5 & 6 ans)	Dimanche Gr1 9h – 10h15 Gr2 10h15 – 11h30		Didier Hoyas (Paï) & Bjorn Laloy	04/09 à 9h

→ Entraînements spécifiques : mercredi 14h – 15h. Séances ouvertes à tous.

→ Les U21 & U18 seront invités à participer aux entraînements R2 &/ou P2 & P4 tout au long de la saison ...

Les séries

<p>P2 série B</p> <p>P2H Soleil Levant Ellignies Ste Anne P2H JS Dottignies A P2H Espoirs BHC Wasmuel P2H New BC Boussu 2013 B P2H CB Royale-Fraternité A P2H Royal Blaregnies BC A P2H Royal Essor BC Templeuve A P2H Union BC Quaregnon C P2H B.B.C.Leuze A P2H JS Stambruges A P2H B.C. L'9 Flenu B P2H BC Carnières B P2H JSE Enghien A</p>	<p>P4 série C</p> <p>P4H JS Stambruges B P4H BBC Tournai B P4H BBC Brainois D P4H BCJHP Quiévrain P4H New Basket Lessines P4H JS Fermoba Péruwelz P4H Aste Kain D P4H Royal Essor BC Templeuve C P4H JSE Enghien B P4H B.B.C.Leuze B P4H CB Royale-Fraternité C P4H BC Silly</p>	<p>U21 série B</p> <p>PU21H BBC Brainois PU21H JS Stambruges PU21H CB Royale-Fraternité PU21H B.C. L'9 Flenu PU21H JS Cuesmes PU21H Royal Essor BC Templeuve PU21H BC JS Estaimpuis PU21H B.B.C.Leuze PU21H BC Mons Capitale PU21H New BC Boussu 2013 PU21H JSLB Frameries PU21H JSE Enghien</p>
<p>U18 série C</p> <p>PU18H JS Fermoba Péruwelz PU18H BC Silly PU18H B.B.C.Leuze PU18H JSLB Frameries PU18H JS Cuesmes PU18H New Basket Lessines PU18H JS Dottignies B PU18H Aste Kain PU18H New BC Boussu 2013 PU18H BGBC Celles PU18H BBC Tournai</p>	<p>U16 série D</p> <p>PU16H CB Royale-Fraternité PU16H BGBC Celles PU16H BBC Tournai B PU16H Royal Essor BC Templeuve PU16H Tremplin Mouscron PU16H BCJHP Quiévrain PU16H Aste Kain PU16H JS Dottignies B PU16H BC Silly</p>	<p>U14 série D</p> <p>PU14H Royal Essor BC Templeuve PU14H Tremplin Mouscron B PU14H New Basket Lessines PU14H Tremplin Mouscron A PU14H Basketball Brunehaut B PU14H Aste Kain PU14H BC JS Estaimpuis PU14H JS Fermoba Péruwelz PU14H CB Royale-Fraternité PU14H JS Dottignies B PU14H B.B.C.Leuze PU14H BGBC Celles</p>
<p>U12A série D</p> <p>PU12HM Basketball Brunehaut A PU12HM BGBC Celles PU12HM JS Fermoba Péruwelz PU12HM Tremplin Mouscron A PU12HM JSE Enghien B PU12HM JS Dottignies PU12HM BC JS Estaimpuis PU12HM JS Stambruges PU12HM JSLB Frameries PU12HM New BC Boussu 2013 B PU12HM JS Cuesmes B</p>	<p>U12B série F</p> <p>PU12HM Basketball Brunehaut B PU12HM BC Silly PU12HM Tremplin Mouscron B PU12HM BBC Tournai PU12HM CB Royale-Fraternité B PU12HM B.B.C.Leuze PU12HM New Basket Lessines PU12HM Belfius Mons-Hainaut B PU12HM CB Royale-Fraternité A PU12HM Royal Blaregnies BC PU12HM Royal Essor BC Templeuve</p>	<p>U10 série E</p> <p>PU10HM Tremplin Mouscron B PU10HM Royal Essor BC Templeuve A PU10HM Tremplin Mouscron A PU10HM JS Dottignies B PU10HM JS Dottignies A PU10HM Aste Kain A PU10HM Basketball Brunehaut A PU10HM BGBC Celles PU10HM Basketball Brunehaut B PU10HM JSE Enghien A</p>

Organigramme

Pool administratif :

Président	Matthys Patrice	@ : president@jsb-maffle.be GSM : 0478/56 89 02
Secrétaire	Aubin Vandemoer	@ : secretaire@jsb-maffle.be GSM : 0497/78 79 47
Trésorier	Ciavarella Saverio	@ : tresorier@jsb-maffle.be
Responsable Sponsoring	Didier Delfante & Carine Flamme	@ : sponsoring@jsb-maffle.be GSM : 0475/44 82 17
Webmaster	Olivier Delplace	@ : webmaster@jsb-maffle.be

Pool sportif :

Coordinateur sportif	Julien Matthys	@ : info@jsb-maffle.be
Responsable calendrier seniors & jeunes	Julien Matthys	@ : responsable-calendrier@jsb-maffle.be GSM : 0479/90 05 13
Responsable équipements & matériel	Stéphane Vandenbogaerde	@ : equipement@jsb-maffle.be GSM : 0478/73 68 36
Délégué principal	Rudy Vandenbogaerde	@ : delegue@jsb-maffle.be GSM : 0495/74 08 54

Comité des jeunes

Présidente	Marie Leleux	@ : festy-girls@jsb-maffle.be GSM : 0496/10 56 95
------------	--------------	---

Site Internet : jsb-maffle.be

Page Facebook : [JSB Maffle](#)

Le certificat médical

à remettre à votre coach ou délégué



avant la reprise des activités !



Important !

- Seul le modèle officiel 2022-2023 fourni ci-dessous sera accepté (pas de certificat papier libre).
- Vérifier si toutes les lignes sont complétées (y compris la date , le lieu de naissance et le domicile).
- Dater et signer la clause anti-dopage (le joueur et l'un des parents pour les mineurs).



CERTIFICAT MEDICAL Saison 2022 – 2023

Je soussigné(e), Docteur en Médecine à
atteste avoir examiné aujourd'hui Mlle/ Mme/ M.
né(e) le à habitant
et n'avoir constaté, à la date de ce jour, aucun signe clinique apparent contre-indiquant la pratique du basket-ball.

Fait à, le

Identification du médecin

Signature

Le sportif reconnaît par sa signature qu'il a parfaite connaissance du décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 relatif à la lutte contre le dopage et qu'il a pris connaissance et accepte le règlement antidopage de l'AWBB et le règlement de procédure de la C.I.D.D. (Commission Interfédérale Disciplinaire en matière de Dopage), instance disciplinaire de l'AWBB en matière de violation des règles antidopage.

Il accepte irrévocablement que toutes les poursuites disciplinaires pour fait de dopage, tel que défini par le décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 et le règlement antidopage de l'AWBB seront portées devant la C.I.D.D., seule instance disciplinaire compétente à son égard. »

Date et signature du sportif et, le cas échéant, celle d'un de ses représentants légaux.



Que faire en cas d'accident ?

Depuis le 1er juillet 2018, c'est de nouveau Ethias qui assure les membres de l'AWBB.

Les conditions générales et spéciales sont consultables en suivant le lien:

<http://www.awbb.be/assurances/>

Nous vous recommandons d'en prendre connaissance.

Des documents de déclaration d'accident seront mis à votre disposition et à celle des coaches dans nos locaux.

Ils sont également téléchargeables sur le site de l'AWBB:

<http://www.awbb.be/formulaires-pour-les-clubs/>

Ethias demande que les déclarations lui parviennent **dans un délai de huit jours**.

Veillez donc les transmettre le plus rapidement possible au secrétariat : **par e-mail de préférence** : secretaire@jsb-maffle.be, par courrier postal ou en la remettant en mains propres à un membre du comité. Tout document simplement déposé dans un bac à courrier vous fait courir le risque de dépasser le délai imparti.

Nous vous souhaitons dès à présent une saison sans pépins.

Notre partenaire privilégié :

Une offre complète de gamme de soins dans un même centre médical.



Arnaud Matthys sprl
arnaud.matthys@live.be
0499 33 20 10
Chaussée de Mons, 370
7800 ATH

R.G.P.D.

Le règlement général pour la protection des données s'applique également aux associations sportives.

Notre club, affilié à l'Association Wallonie-Bruxelles de Basketball, adhère à la déclaration de politique de confidentialité publiée par celle-ci sur son site internet en date du 25/05/2018 et s'engage à la respecter.

Elle est consultable en suivant le lien:

<http://www.awbb.be/news/politique-de-confidentialite-rgpd/>

Vos données personnelles seront conservées par le club aussi longtemps que vous ou votre enfant êtes membre de la JSB Maffle.

Vous avez le droit de les consulter et de les modifier. Nous vous demandons de veiller à ce qu'elles soient mises à jour en cas de modifications en contactant la secrétaire : secretaire@jsb-maffle.be

Dans le cadre de nos activités, elles peuvent être communiquées aux coaches, aux membres du comité et aux différentes instances régionales et provinciales de l'AWBB.

En aucun cas, elles ne seront transmises à des sociétés commerciales sans votre accord.